



MANUEL D'UTILISATION DU SERVICE WEB POUR LES AGRICULTEURS - ENTREPRENEURS

Pour utiliser la banque de données, il faut disposer d'un **login et d'un mot de passe**. A la suite de l'introduction de vos données par votre OCI, vous recevrez par e-mail votre login et votre mot de passe.

La banque de données est accessible via les adresses www.vegaplan.be et/ou www.codiplan.be.

Sur le site de Vegaplan :



Sur le site de Codiplan :







Si vous vous connectez à la banque de données, vous pouvez alors avoir accès aux **statuts de certification** de votre entreprise. De plus, vous recevrez toujours automatiquement un e-mail lorsque l'OCI a mis à jour les statuts de certification.

Outils

Montrez mes données

Adresse*:	Monsieur
Prénom*:	Yannick
Nom*:	Van de Velde
Langue*:	Français
Fonction:	Indépendant
Téléphone:	+32 2 775 80 31
Fax:	+32 2 775 80 71
Portable:	+32 471 130693
Email*:	yannick.van.de.velde@vegaplan.be
Nom d'utilisateur*:	twkyannick.van.de.velde@vegaplan.be
	Vérifiez le nom d'utilisateur.
Mot de passe*:	Mentionnez le mot de passe de votre choix
	Sauvegarder

En cliquant sur « outils » et « Montrez mes données », vous pouvez consulter vos propres données ainsi que **modifier votre mot de passe**.

La rubrique **« statuts de certification »** donne un aperçu des activités pour lesquelles vous disposez d'un certificat. Cliquez sur l'activité pour faire apparaître les informations relatives à l'audit comme le type d'audit, la date de l'audit, le cahier de charges, etc.

Le type de certificat en cours pour chaque activité est reconnaissable grâce à une icône: le logo de l'AFSCA pour le Guide sectoriel, le logo de Vegaplan pour les Standard GIQF et le logo de Codiplan pour le cahier des charges Codiplan*Plus*.

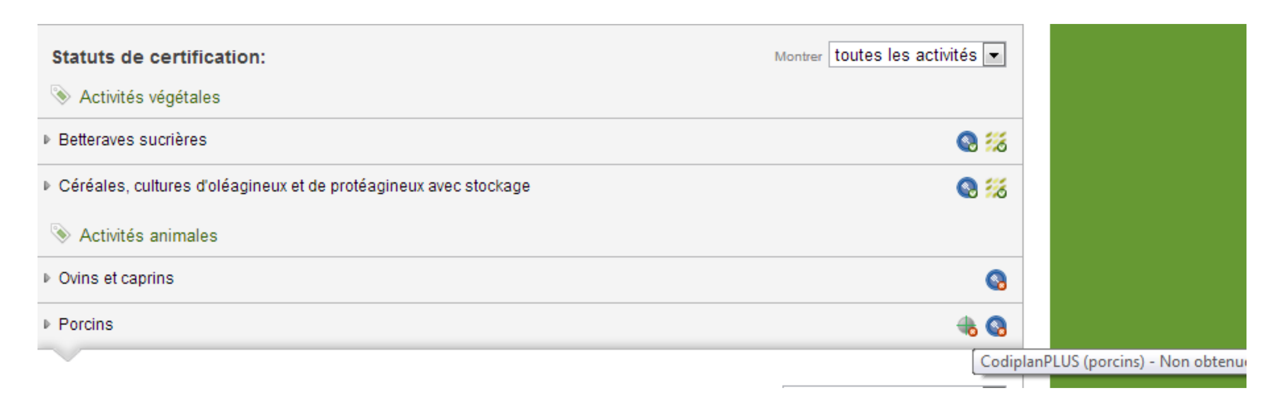






Type d'audit	Date de l'audit	Cahier des charges	Résultat	Numéro du certificat	Date de début	Date de fin	OCI
Audit initial	30-04-2013	GIQF Production Primaire Végétale	Favorable	210137324932	30-04-2013	29-04-2016	B&S Qualicert sprl

L'application renseigne par défaut toutes les activités, aussi celles dont l'échéance de certification est arrivée à terme. En sélectionnant « activités en cours », seules les activités qui font l'objet d'une certification en cours sont indiquées. Les activités pour lesquelles la certification n'est pas obtenue sont également mentionnées, mais l'icône relative au cahier des charges est alors barrée par une croix rouge.



Lorsqu'un « statut de certification » est modifié, vous recevez automatiquement un e-mail avec le nouveau statut de certification.